

**Compte-rendu de la réunion du « Cercle Mer Méditerranée »  
du mercredi 7 décembre 2022**

*Étaient présents : Mme Alexandra MASSON (coordinatrice), M. Frédéric FALCON, Mme Julie LECHANTEUX, M. Aurélien LOPEZ-LIGUORI, M. Philippe LOTTIAUX, Mme Michèle MARTINEZ, M. Bryan MASSON, Mme Emmanuelle MÉNARD, M. Stéphane RAMBAUD.*

*Étaient excusés : M. Franck ALLISIO, M. Frédéric BOCCALETTI, Mme Joëlle MELIN, M. Nicolas MEIZONNET, Mme Anaïs SABATINI, M. Emmanuel TACHÉ DE LA PAJERIE.*

**Alexandra MASSON** acte la création du *Cercle « Mer Méditerranée »* composé avec elle des députés Bryan MASSON (Alpes-Maritimes), Stéphane RAMBAUD, Philippe LOTTIAUX, Julie LECHANTEUX et Frédéric BOCCALETTI (Var), Joëlle MÉLIN, Franck ALLISIO et Emmanuel TACHÉ DE LA PAJERIE (Bouches-du-Rhône), Nicolas MEIZONNET (Gard), Emmanuelle MÉNARD et Aurélien LOPEZ-LIGUORI (Hérault), Frédéric FALCON (Aude), Anaïs SABATINI et Michèle MARTINEZ (Pyrénées-Orientales).

**Ce groupe de parlementaires est créé dans l'optique d'écouter, de comprendre et d'échanger avec les acteurs du secteur maritime sur la Mer Méditerranée.**

**Il intégrera tous les députés qui le souhaitent de manière trans-partisane élus sur le littoral de la frontière italienne à la frontière espagnole et de la Corse.**

Des réunions et des déplacements sur le terrain seront importants pour alimenter le travail législatif et mieux appréhender les enjeux des acteurs maritimes sur la Méditerranée.

Tous les députés du « *Cercle Mer Méditerranée* » ont en commun d'avoir leur attache sur une circonscription littorale sur la Méditerranée. L'objectif est de faire progresser la politique maritime méditerranéenne sur de nombreux sujets :

- L'essor des ports, leur transformation décarbonée et leur modèle économique
- La transition écologique dans les transports et les ports
- Les activités de pêche et l'aquaculture dans le respect de la biodiversité
- La recherche et le développement de nouvelles technologies au service du développement maritime méditerranéen
- L'attractivité des métiers de la mer
- La reconnaissance de l'excellence des métiers du nautisme en région méditerranéenne
- La reconnaissance de nos circonscriptions maritimes comme des lieux d'excellence du tourisme maritime français
- Le développement d'un tourisme durable
- La pollution marine
- L'érosion du trait de côte
- Le développement de l'urbanisme dans nos régions côtières
- La salinisation des sols

Les députés du « *Cercle Mer Méditerranée* » souhaitent être des interlocuteurs privilégiés des acteurs publics et privés du domaine maritime méditerranéen pour porter des initiatives législatives nécessaires à la réussite d'une politique maritime digne de ce nom.

Ils souhaitent enfin que la France renforce son action pour faire appliquer les règles du monde la mer, sans renier sur sa sécurité et la défense de l'Etat.

**Bryan MASSON** rappelle le caractère international du bassin Méditerranéen et souhaite également approfondir la question des vagues migratoires.

**Frédéric FALCON** rappelle le caractère encore peu urbanisé du littoral dans sa circonscription. Il souligne la question de la pression immobilière sur son territoire.

**Julie LECHANTEUX** indique que la Méditerranée est également un sujet qui intéresse des parlementaires européens. Elle souligne également les questions des écoles de formation autour des métiers de la mer et rappelle ainsi la création de l'école nationale des scaphandriers à Fréjus.

**Aurélien LOPEZ-LIGUORI** rappelle la question essentielle de la pollution marine en Méditerranée qui dépasse largement le cadre national, et souligne son intérêt pour les questions de la pêche et des actions de l'IFREMER. Il propose un futur déplacement à Sète dont le port regroupe les trois activités de commerce, pêche et plaisance. Il est également le 1<sup>er</sup> port français de passagers à destination du Maroc.

**Stéphane RAMBAUD** souligne la problématique locale sur sa circonscription d'approvisionnement en eau potable de l'île de Porquerolles.

**Emmanuelle MÉNARD** souhaite aborder plusieurs problématiques maritimes au sein du groupe tels que la salinisation des sols, la question des concessions de plage et de l'application difficile de la loi littoral sur le sujet, de la conchyliculture, de la pollution marine. Elle rappelle également l'action indispensable des sauveteurs en mer de la SNSM et des difficultés de leurs missions.

**Philippe LOTTIAUX** rappelle l'importance des filières professionnelles maritimes. Il souligne la présence d'entreprises innovantes en Méditerranée. Il rappelle également l'importance d'un développement d'un tourisme durable sur le littoral du Var tout au long de l'année. Il évoque également les sources d'énergie issues de la mer telles que la thalassothermie, et le sujet du dessalement de l'eau de mer pour lutter contre le manque d'eau dans les régions littorales arides.

**Michèle MARTINEZ** indique également son intérêt sur les formations aux métiers maritimes et propose une rencontre des membres du groupe avec M. Serge PALLARES, président de la Fédération française des ports de plaisance.